



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 113398

Texte de la question

M. Marcel Bonnot appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les revendications formulées par la FHP qui appelle de ses vœux une réforme de la formation des personnels paramédicaux et dénonce les quotas en première année de diplôme d'État d'infirmier. Ainsi, par arrêté du 22 juin, le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'État d'infirmier pour l'année 2011-2012 est fixé à 30 846. Force est de constater que le quota d'entrée en première année d'études d'infirmier ne progresse pas en fonction des besoins. Il est à noter d'ailleurs que dans les régions limitrophes avec la Suisse, ce dernier pays attire et absorbe à lui seul une grande partie de chaque promotion. Par ailleurs, les hôpitaux ont du mal à recruter leurs personnels paramédicaux alors que la jeunesse est en manque d'emploi. Il lui demande de lui indiquer sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113398

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7058

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)